

PROCES VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2019.

L'an deux mil dix-neuf, le onze Juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Pompain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Christiane BAILLY, Maire.

Date de convocation le 04 Juillet 2019. La séance est ouverte à 20 heures 40.

Secrétaire de séance : M. Ousmane SISSOKO

Présents : Madame Christiane BAILLY, Monsieur Ousmane SISSOKO, Madame Karine GUILLOT, Monsieur Jean-Marie VIVIER, Monsieur Dominique GOURDIEN, Madame Stéphanie GRIMAUULT, Monsieur Guy LETANG, Monsieur Régis VEILLAT, Monsieur Patrick SAUVAGET, Madame Mireille BICHON, Madame Monique JODEAU, Madame Sandrine POMMIER.

Excusée :

Pouvoir :

Ordre du jour

- 1- Approbation du procès-verbal du 20 Juin 2019.
- 2- Délibération portant sur les devis de traitement et de remplacement de la toiture des anciennes classes.
- 3- Délibération portant sur l'achat de mobilier pour la Mairie.
- 4- Délibération portant sur l'achat de mobilier pour l'école
- 5- Délibération sur l'avis du comité technique relatif au droit à la formation.
- 6- Délibération portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Val de Gâtine.
- 7- Questions diverses.

1- Approbation du procès-verbal du 20 Juin 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal du 20 juin 2019.

2- Délibération portant sur les devis de traitement et de remplacement de la toiture des anciennes classes.

Madame le Maire présente au conseil municipal les devis pour le traitement et le remplacement de la toiture des anciennes classes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'accepter le devis pour le traitement de la toiture du laboratoire Sublimm 79, domicilié à Niort (79000), Z A St-Florent, pour un montant de 4 986,35 € H.T. (quatre mille neuf cent quatre-vingt-six euros et trente-cinq centimes hors taxes).
- d'accepter le devis pour le remplacement de la toiture de la SARL Murat Père et Fils pour un montant de 9 865,95 € H.T. (neuf mille huit centsoixante-cinq euros et quatre-vingt-quinze centimes hors taxes)
- de mandater Madame le Maire pour signer les devis.

3- Délibération portant sur l'achat de mobilier pour la Mairie.

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis pour le remplacement du mobilier de la Mairie pour l'accueil du public.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'accepter le devis pour le remplacement du mobilier d'accueil de la Mairie par l'entreprise Manutan Collectivités, domiciliée à Chauray (79074), pour un montant de 809,88 € H.T. (huit cent neuf euros et quatre-vingt-huit centimes hors taxes).
- de mandater Madame le Maire pour signer le devis.

4- Délibération portant sur l'achat de mobilier de l'école.

Madame le Maire présente au conseil municipal le devis pour le remplacement du mobilier de la maternelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- d'accepter le devis pour le remplacement du mobilier de la maternelle par l'entreprise Manutan Collectivités, domiciliée à Chauray (79074), pour un montant de 1 292,60 € H.T. mille deux cent quatre-vingt-douze euros et soixante centimes hors taxes).
- de mandater Madame le Maire pour signer le devis.

5- Délibération portant sur l'avis du comité technique relatif au droit à la formation.

Le comité technique lors de sa séance du 25 Juin 2019, a émis un avis défavorable sur la proposition de la mise en place du compte professionnel de formation.

Madame le Maire propose au conseil municipal de déposer une nouvelle saisine en tenant compte des remarques du comité technique.

Le conseil municipal mandate Madame le Maire pour déposer une nouvelle proposition auprès du comité technique.

6- Délibération portant sur la modification des statuts de la Communauté de Communes Val de Gâtine.

La Communauté de Communes Val de Gâtine n'a pas fourni les éléments nécessaires. Ce point est reporté au prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Christiane BAILLY	Dominique GOURDIEN	Ousmane SISSOKO
Karine GUILLOT	Guy LETANG	Stéphanie GRIMAUULT
Régis VEILLAT	Patrick SAUVAGET	Mireille BICHON
Jean-Marie VIVIER	Monique JODEAU	Sandrine POMMIER